

## **DELIBERATION - CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 21 OCTOBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt et un octobre, à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal de la commune de Mittelhausbergen s'est réuni en mairie, sous la présidence de M. Alexandre LORENTZ, Maire de la commune.

Étaient présents : LORENTZ ALEXANDRE, FORLER BRIGITTE, HIGI CHRISTIANE, FORESTIER ADRIEN, GALL ALEXIA, CAGNINA MARC, RIVIERE BAPTISTE, HILSEBEIN SARAH, SPANGENBERGER GREGORY, HUCKERT KATIA, HUCK BRIGITTE, HEITZ PATRICIA, ERATH DIDIER, OSSWALD NICOLE, WURTZ YVES.

Ont donné pouvoir : GANGLOFF HENRI-PIERRE a donné pouvoir à HIGI CHRISTIANE, SCHLICHTER PASCAL a donné pouvoir à FORLER BRIGITTE, FUNFROCK PHILIPPE a donné procuration à SPANGENBERGER GREGORY.

Secrétaire de séance : HUCKERT KATIA

Nombre de membres afférents au Conseil municipal : 19 / Nombre de membres en exercice : 18

Nombre de membres présents : 15 / Nombre de votants : 18

Date de la convocation : 14 octobre 2024

---

### **DM48/2024 – AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN MARCHÉ DIAGNOSTIC PARTAGÉ POUR LA MISE EN PLACE D'UNE CONVENTION CTG**

Le Conseil municipal dans sa séance du 27 mai 2024 avait approuvé la mise en place d'un groupement de commande avec la commune d'Oberhausbergen pour lancer une procédure d'élaboration Convention Territoriale Globale (CTG).

La Commission d'Appel d'offres, dans sa séance du 07 octobre 2024 a décidé de retenir l'offre du cabinet Adéla Conseil pour un montant de 17.850 € HT

Il s'agit pour le Conseil municipal d'autoriser M. le Maire à signer le marché de diagnostic partagé pour la mise en place d'une convention CTG et tout document s'y réfèrent.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité soit 18 voix Pour, autorise M. le Maire à signer le marché de diagnostic partagé pour la mise en place d'une convention CTG et tout document s'y réfèrent.

Pour extrait conforme, le 21 octobre 2024

Le Maire, Alexandre LORENTZ

